



MADEXPERTISE INTERNATIONAL

CODE ETHIQUE ET DE BONNE CONDUITE



Dès sa création, Madexpertise International est animé par des valeurs fortes, mises en œuvre par une démarche éthique volontariste. Notre positionnement d'acteur international de la prestation de service nous impose une conduite exemplaire.

L'intégrité, la loyauté, la protection des collaborateurs, des actifs et de la réputation de Madexpertise, la lutte contre la corruption, la vigilance en matière de sous-traitance sont autant d'axes forts qui soutiennent nos actions.

Intervenant aux côtés et pour le compte de nombreux clients publics et privés, nos équipes ont toujours à cœur de donner à ces principes une traduction concrète, en cohérence avec notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de croissance responsable.

Ce Code Ethique et de Conduite doit servir de référentiel mais plus encore de guide à chacun d'entre nous, au quotidien. Il nous incite à mettre en œuvre dix principes fondamentaux, structurant nos initiatives et l'exercice de nos métiers.

Il réaffirme une ambition partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe : celle d'agir de manière transparente, conforme et déterminée, toujours dictée par l'exigence de « bien faire, et faire bien ».

LES VALEURS DE MADEXPERTISE

⇒ ESPRIT PIONNIER

- Initiative
- Détermination
- Exigence
- Responsabilité individuelle

⇒ IMAGINATION

- Audace
- Agilité
- Solutions innovantes
- Vision globale

⇒ RESPECT

- Des collaborateurs
- Des clients
- Des fournisseurs
- Des actionnaires
- De l'environnement

⇒ ESPRIT DE GROUPE

- Ambition partagée
- Confiance
- Transparence
- Loyauté
- Equité



1. EQUITÉ ET DIVERSITÉ

Les ressources humaines constituent un levier majeur de performance pour Madexpertise. Chacun s'attache à favoriser un environnement professionnel épanouissant et s'abstient de tout acte de dénigrement. A travers la démarche globale *Think People* :

- Chacun traite ses collaborateurs avec dignité et loyauté dans l'intérêt et le respect des valeurs de Madexpertise.
- Nous veillons à lutter contre toute forme de discrimination, sur quelque fondement que ce soit, favorisons l'insertion des personnes souffrant de difficultés d'insertion et offrons une chance égale à chacun.
- Nous développons les talents grâce à la formation.
- En procédant à des contrôles évaluatifs sur nos sites et nos opérations, nous identifions et limitons les risques de travail forcé, dissimulé ou non déclaré.

2. RESPECT DES PARTENAIRES COMMERCIAUX, CLIENTS, FOURNISSEURS ET CONCURRENTS

En tant qu'acteur innovant et ambitieux de notre secteur, nous veillons à adopter un comportement éthique et déclinons les accords concurrentiels illicites, les pratiques monopolistiques ou déloyales. Les partenaires commerciaux sont traités avec équité dans tous les pays où nous exerçons notre activité :

- Chaque collaborateur se doit d'agir dans l'intérêt de Madexpertise, en respectant les règles internationales, les lois en vigueur dans chaque pays où nous exerçons notre activité et les dispositions spécifiques du code éthique et de conduite.
- Madexpertise respecte les règles spécifiques qui régissent les marchés publics partout où il exerce ses activités.
- Les collaborateurs s'interdisent de proposer à des tiers des actes de complaisance, des faveurs ou des avantages, pécuniaires ou autres.
- La promesse ou la remise de cadeaux ou de services gratuits sont exclus, sauf s'il s'agit d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels, ou de cadeaux symboliques ou minimes. Les démarches commerciales respectent la législation applicable à l'activité concernée, et restent dans les limites des usages les plus raisonnables de la profession ou du pays où elles s'exercent.

3. COMMUNICATION ET INFORMATION – LOYAUTÉ À L'ÉGARD DES ACTIONNAIRES

Conformément à la réglementation applicable aux sociétés cotées, nous appliquons des principes de transparence, de fiabilité et d'exactitude aux informations que nous communiquons :

- Nous communiquons selon les réglementations officielles. Il appartient à chaque collaborateur de veiller à la confidentialité de toute information non publique, pouvant influencer l'image externe de Madexpertise, jusqu'à sa publication par les personnes investies de cette responsabilité.
- Madexpertise entend fournir à ses actionnaires et collaborateurs une information sincère et de qualité.



4. PRÉSERVATION DE L'IMAGE ET PROTECTION DES ACTIFS DU GROUPE

Madexpertise est très attaché à la préservation de son image et de sa réputation à travers les différents supports d'information et de communication. Il dispose d'actifs importants qui renforcent son statut de leader. La qualité de l'image institutionnelle de Madexpertise, ainsi que sa notoriété, sont les conditions de sa pérennité :

- Nous développons une image à laquelle sont associés rigueur, respect de la parole donnée, haute qualité des prestations.
- Chacun veille à l'intégrité des actifs de Madexpertise (meubles, immeubles, biens incorporels identifiés et définis par la loi, informations sur les marchés, pratiques commerciales, études ou données auxquelles chacun a accès dans l'exercice de ses fonctions même après son départ).
- Nous observons la plus grande discrétion et la plus grande vigilance dans les propos que nous sommes susceptibles de tenir sur Madexpertise dans la sphère privée.
- L'utilisation professionnelle des médias et réseaux sociaux pour la communication de Madexpertise est réservée aux seules personnes investies de cette responsabilité.

5. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Toute information qui n'est pas publique se doit d'être protégée, qu'elle concerne la société, ses collaborateurs ou les tiers. Une divulgation inopinée ou accidentelle peut affecter la compétitivité de Madexpertise mais aussi être la source d'actions malveillantes ou de concurrence déloyale :

- Nous respectons les lois et réglementations nationales qui régissent la collecte et l'utilisation des données personnelles afin de garantir la vie privée des collaborateurs et des parties prenantes.
- Nous sommes particulièrement vigilants et prenons toutes les mesures nécessaires pour éviter les risques de piratage de fichiers ou de bases de données, d'introduction de virus ou d'autres agissements de ce type.
- Nous améliorons constamment la protection des informations sensibles ainsi que leur conservation en lieu sûr, notamment pour les données commerciales.
- Nous nous efforçons de respecter l'ensemble des prescriptions du Règlement général européen sur la protection des données, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, – RGPD (2018).

6. NEUTRALITÉ POLITIQUE, SYNDICALE, ET ACTIONS DE MÉCÉNAT

Toute contribution engagée au nom de Madexpertise au bénéfice des organisations, partis, personnalités politiques, activités caritatives, doit recevoir un accord écrit préalable conformément aux règles et procédures en vigueur

- Madexpertise conserve une neutralité politique.
- Chaque collaborateur est libre de son engagement politique lorsqu'il relève d'un positionnement strictement personnel.
- Chaque collaborateur veille à séparer ses activités politiques personnelles de ses missions et fonctions au sein de Madexpertise.



- Les contributions aux activités caritatives et les actions de mécénat servent un intérêt général et contribuent à une activité citoyenne.

7. GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chaque collaborateur de Madexpertise doit prendre ses décisions de manière objective, sans aucune considération d'intérêt personnel et conformément aux normes locales applicables :

- Dans un souci de loyauté, chaque collaborateur identifie les risques de conflit d'intérêt et agit au mieux des intérêts de Madexpertise.
- Chacun se garde d'orienter une décision de Madexpertise susceptible de lui conférer un avantage personnel, en favorisant un parent ou un proche.
- Tout collaborateur doit être transparent vis-à-vis de son supérieur dans le cadre d'une relation commerciale avec une partie prenante.

8. TRANSACTIONS FINANCIÈRES, COMPTABILITÉ

Madexpertise s'attache à mériter la confiance de ses actionnaires, des autorités administratives et des parties prenantes en s'engageant à leur fournir une information transparente et régulière :

- Nous produisons des informations comptables et fiscales sincères, traduisant une image fidèle de la situation financière, des transactions, de l'actif et du passif de Madexpertise.
- Chacun contribue aux contrôles et audits internes dans un souci de transparence et d'honnêteté, afin que toute déficience ou faiblesse importante puisse être identifiée et corrigée.
- Nous veillons en toutes circonstances à nous abstenir de participer à toute opération susceptible de relever du blanchiment de capitaux et nous nous engageons à alerter les autorités compétentes si le cas se présente.

9. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Afin d'éviter tout risque de corruption, Madexpertise invite ses collaborateurs à être particulièrement vigilants dans les relations qu'ils engagent avec les intermédiaires commerciaux, institutionnels et administratifs. Madexpertise s'engage à respecter et à faire respecter les dispositions juridiques nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption :

- Chacun des collaborateurs est encouragé à fonder ses relations commerciales sur des principes de transparence et d'intégrité.
- Les négociations commerciales ne donnent pas lieu à des comportements ou des faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive, de complicité de trafic d'influence ou de favoritisme.

10. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Madexpertise s'engage dans une démarche de développement durable au travers du programme *Think Green* relatif aux enjeux environnementaux :

- Nous intégrons le respect et la protection de l'environnement dans nos activités quotidiennes.
- Nous contribuons à mettre en place une réduction des déchets et un recyclage des produits en fin de vie.
- Nous encourageons le sens de la responsabilité vis à vis de l'environnement.

Notre code Ethique et de Conduite a vocation à être un outil de référence pratique guidant, en toute circonstance, et en tout lieu, les choix de chacun d'entre nous.

Les 10 principes de ce Code formalisent les exigences quotidiennes qui doivent guider nos actes dans un environnement professionnel global et multiculturel en complexité croissante. Le Code Ethique et de Conduite est un repère, un guide, nous aidant à naviguer au travers de situations que nous sommes susceptibles de rencontrer.

Si je suis confronté(e) à une situation potentiellement délicate, ou si j'ai un doute sur la conformité de mes actions avec nos principes éthiques, je me pose les questions suivantes :

- **Ma décision est-elle conforme au Code Ethique et de Conduite de Madexpertise ?**
- **Ma décision va-t-elle servir mes propres intérêts ou ceux de Madexpertise ?**
- **Ma décision va-t-elle véhiculer une bonne image de Madexpertise ?**
- **Serai-je à l'aise si ma décision est connue du grand public ?**

Si je ne parviens pas à répondre à ces questions, mon premier devoir est de consulter un supérieur hiérarchique dans un délai raisonnable, afin de résoudre ma problématique éthique. Dans l'hypothèse où mon supérieur hiérarchique est également impliqué à titre personnel dans cette problématique, j'en réfère à un responsable des ressources humaines.

La communication de cette problématique, dans le cadre des dispositions évoquées ci-dessus, sera traitée avec sérieux et l'identité des collaborateurs à l'origine de ces signalements restera confidentielle